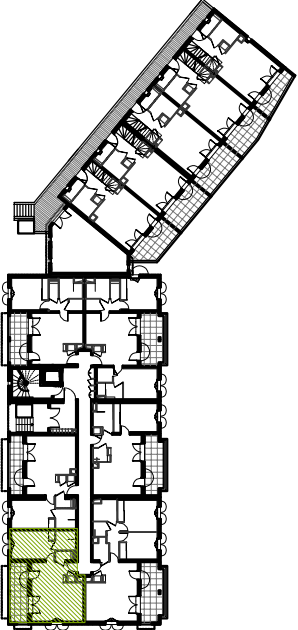




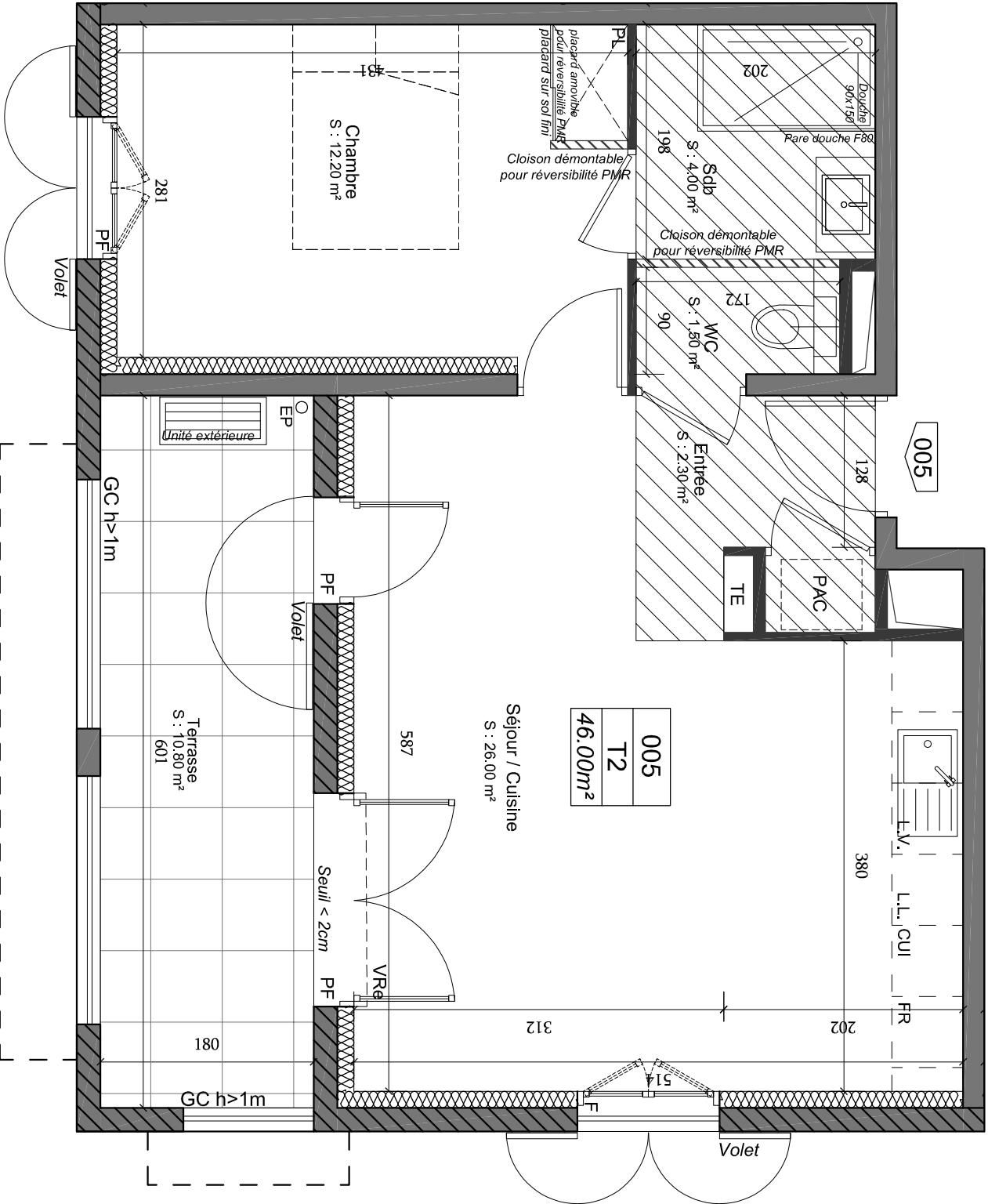
N° Lot	Etage	Type
005	RDC	T2

Surfaces habitables	
Entrée	2.30 m²
Séjour / Cuisine	26.00 m²
WC	1.50 m²
SDE	4.00 m²
Chambre	12.20 m²

Total surface habitable	46.00 m²
Terrasse	10.80 m²
Total surface privative	56.80 m²
Plan de repérage	



Indice B - 24/05/2023

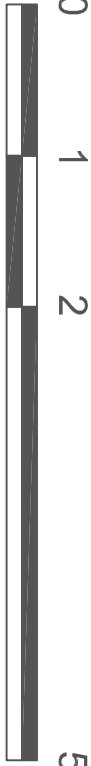


Légende	
PL	Placard
PF	Porte-fenêtre
F	Fenêtre
VRe	Volet roulant électrique
TE	Tableau électrique
LL	Lave linge
LV	Lave vaisselle
FR	Frigo
CUI	Cuisson
	Faux-plafond, Soffite...



PLAN EVOLUTIF

Accessibilité PMR :
Les Travaux Modificatifs Aquéteurs sont acceptés dans le cadre du décret du 24 décembre 2015 et doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réédification, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballons d'eau chaude, ainsi que l'emplocement des équipements, sont figurés à titre indicatif. NOTA : les surfaces sont arrondies à 0,05m²

NOTA : La hauteur sous plafond du logement est ≈2.50m (hors poutre et faux-plafond).
La hauteur sous faux-plafond et/ou soffite est ≈2.30m.
Pour les logements livrés équipés de cuisine, il convient de se référer au plan du cuisiniste, pour en apprécier l'aménagement final.